Coaching individuel en entreprise

Durée : Suivant le besoin

Modalité : Présentiel
ou Visio-conférence

Langues : Français - Anglais - Autres langues sur demande

Nombre maximum de participants : Individuel

Introduction

Cible

- Entreprise – Responsables RH

Vous recherchez un accompagnement dédié pour vos collaborateurs pour les soutenir dans le cadre de leur vie professionnelle ou de l'amélioration de leur équilibre entre vie professionnelle et vie privée

Objectif du coaching

Le coaching est un processus d'accompagnement au changement.

Le travail du coach de vie est de soutenir le coaché, de l'accompagner pour passer d'une situation actuelle qu'il souhaite voir évoluer à une situation désirée. Cet accompagnement peut s'inscrire tant dans le cadre de sa vie professionnelle, que dans le cadre de sa vie personnelle ou dans la recherche d'un équilibre entre les deux.

Il s'agit d'un accompagnement cadré dans le temps qui peut répondre par exemple à un besoin en termes

- Prise de nouvelles fonctions, évolution professionnelle, challenge à relever
- Adaptation suite un changement majeur dans votre vie professionnelle et/ou personnelle
- Dépassement d'un mal-être identifié au travail et/ou dans votre vie personnelle

Dans le cadre des coachings financés par l'employeur, le coaching peut être défini dans un cadre précis, purement professionnel.

Organisation

Les accompagnements proposés sont assurés par nos coachs. Ils peuvent être organisés en présentiel ou en visio suivant vos besoins.

A l'issue d'un premier rendez-vous, le salarié définit avec vson coach le cadre de son accompagnement que ce soit en termes durée, de lieu, de fréquence.

- En tant que financeur, une proposition d'accompagnement précisant la durée et le nombre de séances sera soumise à la Direction

Le service RH peut également mettre à disposition de ses salariés des « tickets-coaching » pour une utilisation en autonomie.

Confidentialité

Le contenu des séances de coaching est confidentiel quel que soit le financeur.

Ainsi dans le cadre d'un financement par l'entreprise, seules les informations que le coaché souhaitent partager lui-même sont accessibles aux RH ou à sa hiérarchie.

Suivant les besoins les séances de coaching peuvent être organisées dans l'entreprise, comme en dehors, en présentiel ou en visio afin de garantir la discrétion.

Intervenants

Nos coachs sont ont la spécificité d'avoir une approche globale de la personne et de vous accompagner, suivant votre besoin, tant pour des objectifs en lien avec votre vie professionnelle, qu'en lien avec votre privée ou l'équilibre entre les deux.

Durée

La durée d'un coaching est défini au cas par cas suite à un premier RDV et la définition d'un objectif.

Lieu

Sur site, dans nos locaux, ou en vision-conférence

Activités complémentaires

En complément, du coaching personnel, les personnes qui le souhaitent, peuvent rejoindre des coaching collectifs thématiques, et bénéficier de séances individuelles ou collectives en activité physique et psychocorporelle. N’hésitez pas à nous faire part de votre besoin. Chaque parcours est construit de façon individualisée.